



Diversité **Miel**
Qualité
Abeille



Mer
Formation
Transhumance
Montagne

Terre Catalane

Apiculteur

Ensemble, engagés vers l'excellence

2015 - 2016

L'édito



Chers amis, adhérentes, adhérents, l'année 2015 vient de se terminer.

Le syndicat a eu de la peine à retrouver un bon équilibre suite aux divergences de points de vue que nous avons connues précédemment.

Notre symbole, notre logo, s'en est trouvé détérioré, fêlé, affaibli, désuni, désorienté dans ses missions, et disons le, dans sa motivation.

Mais nous sommes toujours là, nous avons résisté, car il ne pouvait en être autrement.

Malgré ce constat, considérons cette fracture comme une opportunité de renouveau, de recomposition, de mue. En quittant cette exuvie, nous nous orientons vers un principe fondamental de la vie, une renaissance, une nouvelle ère pour notre syndicat.

Le relais est maintenant enfin assuré. À vous, à nous de le sauvegarder, pour ensuite, le léguer avec une seule mission : préserver la vie de nos abeilles pour la transmettre aux générations futures. Difficile mission, que nous ne voulons et ne pouvons considérer comme impossible.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre, à nous proposer, à nous juger, à nous réclamer plus d'informations, de formations, pour que toutes vos questions et hésitations ne restent pas sans réponse.

L'apiculture est devenue très exigeante et la moindre faiblesse est vite sanctionnée par un échec. La pépinière, que nous mettons en place, est un véritable chantier de multiplication de cheptel et de sélection, en conditions réelles, devenues indispensables de nos jours. Sa finalité et ses limites seront proportionnelles à votre implication, des moyens exceptionnels sont mis en œuvre et doivent être considérés et supportés.

Nous avons également fait l'acquisition d'un excellent outil pédagogique : une apimobile, pour sensibiliser le public et les enfants à la condition de nos abeilles et à la promotion de l'excellence de nos produits, en considérant que, maintenant, nous faisons partie de la plus grande Région apicole de France.

La défense de nos abeilles passe aussi par notre capacité à dialoguer, à respecter tous nos interlocuteurs, pour que dans un respect réciproque, nos exigences soient entendues, considérées et appliquées.

Nous tenons à remercier toutes les personnes de bonne volonté qui s'impliquent, à quelque niveau que ce soit, dans la vie de notre syndicat, de notre corporation, et surtout de nos abeilles.

Pour votre Syndicat, pour notre Abeille.

Michel BARCELO, Président de l'USAR



ADMINISTRATEURS

Alexandre André
Henri Barcelo
Daniel Boubel
Claude Duffaud
Christophe Escamez
Frédéric Garcia
André Huguet
Coryne Jacob

RESPONSABLE
RUCHER ECOLE
Stéphane Martin

ANIMATRICE
Claire Prévost

FORMATEURS
Joseph Espinosa
Jean-Marie Hubach
José Farré



Au sommaire...

Les missions du syndicat.....	p. 4
Le billet du trésorier	p. 5
Le rucher école	
Initiation à l'apiculture.....	p. 6
Initiation élevage de reines.....	p. 7
Le papier du rucher école	p. 8
Les stages 2015	p. 9
Les stages 2016	p. 10-11-12
La vie du syndicat	
Pépinière d'essaims départementale.....	p. 13
Adhésion Adapro · Convention Chambre d'Agriculture	p. 14
L'Apimobile	p. 15
Adhésion GQM LR · Nouveau site internet USAR.....	p. 16
Promotion de l'apiculture.....	p. 17
Les ruches abeilles · Sentinelles de l'environnement	p. 18
Infos pratiques	
Les aides.....	p. 19
Nouveau statut cotisants solidaires.....	p. 20
Réforme du forfait agricole.....	p. 21
Infos sanitaires	
Le cynips du chataîgnier	p. 22
Le frelon asiatique dans les P.-O.....	p. 23
Hommage à Daniel Cabanes	p. 24
Nos partenaires.....	p. 25-26-27



Les missions du syndicat

'Assurer et défendre la pérennité de l'abeille, *Apis Mellifera*'



- **Organisation d'événements** autour de l'apiculture.
- **Formation des apiculteurs** débutants sur le Rucher École.
- **Stages de perfectionnement** à la demande des professionnels et des porteurs de projet: conforter le développement économique des exploitations et leur diversification (*élevage de reines, essaims, gelée royale, produits transformés...*).
- **Accompagnement technique et réglementaire** auprès des apiculteurs (*dossier d'aide France AGRIMER, IDEA, Calamité sécheresse...*).



- **Développement de la filière apicole**: réflexion autour d'une marque, d'un atelier de transformation collectif, création d'un centre d'élevage et de sélection.
- **Actions de sensibilisation** du grand public et des collectivités.





Le billet du trésorier

Un salut et toute ma considération à André Huguet pour son travail de trésorier à l'USAR.

Le nouveau que je suis, apprécie de travailler au sein d'une équipe dynamique, qui agit, qui communique, dans une structure qui aide, encourage, forme...

Etant aussi apiculteur en région parisienne et adhérent d'un syndicat apicole d'île de France, je puis vous assurer que l'USAR a de nombreux atouts et une dynamique qui n'a rien à lui envier...

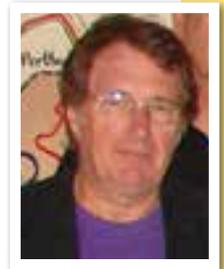
Remercions cette année les adhérents qui nous ont fait confiance, le Conseil Départemental pour son soutien financier supérieur à celui de 2014 et de celui du Ministère de l'Ecologie via l'UNAF.

Ces aides nous ont permis en 2015 de réaliser deux projets principaux :

- La création d'une pépinière et l'acquisition d'une Apimobile.
- Développer le projet pépinière, "essaimer" la passion de l'apiculture via l'Apimobile, lancer le nouveau site internet de l'USAR, soutenir la lutte contre le frelon asiatique... Voici parmi d'autres des sujets qui nous occuperons en 2016.

Bonne année apicole 2016 !

Daniel Boubel, Trésorier de l'USAR





RUCHER ÉCOLE

Initiation à l'apiculture



> OBJECTIFS

- Débuter en apiculture.
- Recrutement de futurs apiculteurs.
- Améliorer les connaissances dans la conduite de rucher.
- Reprise de confiance en soi.
- Lieu de rencontre et d'échanges entre passionnés.

> PUBLIC VISÉ

- Apiculteur débutant et porteur de projet.

> CONTENU

Présentation des acteurs	Nourrissement
Apis Mellifera	Botanique
Histoire de l'apiculture	Réglementation
Anatomie de l'abeille	Conditionnement
La colonie	Commercialisation
Organisation dans la ruche	Apithérapie
Les produits de la ruche	Transhumance
Sanitaire	Mise en hivernage



> MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposé en salle.
Cours pratiques au Rucher Ecole.

> FORMATEURS

Clément Duron
Magali Laffont

> INTERVENANTS

USAR, Botaniste,
Apiculteurs professionnels, Commercial



DATE : De mars à juin puis de septembre à octobre,
15 journées (1 samedi sur 2).

LIEU : Maison de l'apiculture, Ille-sur-Têt.

TARIF : 200 €



RUCHER ÉCOLE

Initiation élevage de reines

> OBJECTIFS

- Faire le point sur les pratiques actuelles.
- Créer de l'autonomie dans la gestion et le renouvellement du cheptel.
- Apprendre à sélectionner les bonnes colonies, effectuer l'élevage de reines de façon performante.
- Faire face aux fortes mortalités et/ou développer de nouvelles orientations.

> PUBLIC VISÉ

- Apiculteurs avisés, professionnels, porteurs de projet.
- Eligibilité VIVEA.

> CONTENU



Présentation des acteurs	Conditions de développement d'un atelier
Apis Mellifera	Réglementation
Elevage naturel de reines dans la ruche	Commercialisation
Techniques de production	Intégration d'un atelier dans une exploitation



> MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposé en salle.
Cours pratiques au Rucher Ecole.

> INTERVENANTS

Jean-Marie HUBACH,
José FARRÉ,
Membres de l'U.S.A.R.

DATE : Mars, avril (3 jours).

LIEU : Maison de l'apiculture, Ille-sur-Têt.

TARIF : 120 €

RUCHER ÉCOLE

Le papier du rucher école

En ce qui concerne le déroulement effectif des formations à la pratique apicole de l'USAR, je pourrais faire un copier-coller des éditos des années précédentes. Des cours théoriques encore plus pointus, des cours pratiques encore plus exigeants et des stagiaires toujours aussi attentifs. Bref, un début d'édito "bateau".

Mais j'ai le devoir, au risque une nouvelle fois de me répéter, de remercier toutes les personnes qui ont répondu présentes à chaque appel de notre part. En effet, au rucher école, comme toute exploitation apicole, il y a parfois des impondérables qu'il faut gérer dans l'urgence. Des visites "de courtoisie" comme j'ai l'habitude de dire, sont aussi nécessaires. Ces visites qui ne sont pas sur le programme de formation et qui pourtant sont indispensables pour la bonne tenue du cheptel. Les stagiaires qui pouvaient se libérer en ces moments-là ont toujours été d'un grand secours. Et tous ont adopté la consigne que Josep et moi leur prodiguons le tout premier jour de stage : **"Appropriez-vous le rucher école !"**

La grande nouveauté de cette année est la délocalisation de l'emplacement du rucher école. Las du manque d'éthique et du peu de scrupules d'apiculteurs à installer un rucher à 70 mètres des ruches du rucher école, nous avons demandé au mois de septembre à la mairie d'Ille sur Têt si elle pouvait mettre un terrain à disposition. La réactivité des élus et le professionnalisme des agents communaux ont fait, qu'en une semaine, le terrain avait été trouvé et nivelé sous la baguette de Josep et de moi-même. Un coup de main des stagiaires pour l'aménager et l'emplacement était prêt à accueillir les ruches à leur descente de Saint-Laurent de Cerdans. Désormais, le rucher école dispose d'un emplacement fonctionnel à la fois pour la dispense des cours pratiques mais aussi pour le chargement et déchargement des ruches lors des transhumances.

À tous les acteurs de cette délocalisation, un grand merci.



Enfin je terminerai ma petite "bafouille" en confirmant mon souhait de mettre fin à mes activités de responsable, formateur, du rucher école de l'USAR. Cela fait cinq ans qu'avec Josep Espinosa nous nous consacrons entièrement aux formations apicoles de l'USAR. Cinq années où tous les quinze jours, nous passions jusqu'à 10 heures à la Maison de l'apiculture. Cinq ans cela représente un cycle. Au bout de ce quinquennat, Josep et moi étions dans l'incertitude d'arrêter ou de continuer quelques années de plus. Mais au mois de juin, un événement aussi douloureux qu'inattendu m'a rappelé que je reste fragile physiquement et que je me dois de profiter pleinement du surris que j'ai à présent gagné. Cet événement a donc précipité ma décision d'arrêter. Au mois d'août, le président de l'USAR était informé de ma décision ainsi que de celle de Josep qui a souhaité me suivre et qui aspire maintenant à des week-ends plus tranquilles.

Ce qui va nous manquer ? Les relations humaines qui sortent largement du cadre strictement apicole. D'observer des stagiaires novices en début de stage appréhender leurs peurs, leurs doutes et les entendre échanger entre eux en fin de stage, comme des apiculteurs chevronnés. Que de chemin parcouru en seulement neuf mois de formation !

Vous tous avec lesquels nous avons fait un petit bout de vie ensemble, stagiaires devenus apiculteurs, inutile d'en dire plus, vous nous connaissez suffisamment, Josep et moi, et êtes les plus à même de comprendre ce que nous ressentons.

Nous avons une pensée pour tous les formateurs qui nous ont précédés depuis que le rucher école de l'USAR existe et souhaitons à nos successeurs de vivre ce que nous avons vécu pendant ces cinq merveilleuses années.

Et c'est sans regret et avec fierté que nous laissons, Josep et moi, un emplacement tout neuf sur lequel quarante ruches peuplées de colonies saines sont disposées.

Stéphane Martin, Responsable du rucher école

... en 2015
Stages de perfectionnement



Fabrication du pain d'épices

Cette formation pratique, conduite par un pâtissier, avait pour objectif d'apprendre à fabriquer le pain d'épices à pâte non fermentée et d'aborder les différents aspects de la réalisation du pain d'épices à pâte fermentée.

A l'issue de la formation, chaque participant est reparti avec un pain d'épices et des recettes.

Elle s'est déroulée chez "Votre pâtissier Jean-Marie" à Perpignan. Dans l'ensemble, les participants ont été satisfaits par la prestation du pâtissier mais souhaiteraient à l'avenir un atelier plus grand permettant de réaliser les recettes par eux-mêmes.

Fabrication de savons à base de propolis, gelée royale et cire

La Maison de l'apiculture est un lieu connu, au-delà du département, pour la qualité et souvent la haute technicité apicole des stages dispensés en son sein. Mais c'est surtout un lieu de rencontre entre apiculteurs.

Et c'est exactement dans ce cadre que le 21 novembre, 15 apiculteurs et apicultrices se sont retrouvés, non pas pour parler d'abeilles mais de savons et autres produits de soins.

Sous la houlette d'Anne Lise Floch, la formatrice du jour, les 15 personnes présentes ont appris avec un intérêt certain et une joie communicative à fabriquer des savons, liquide vaisselle, baumes et autre déodorant naturel.

Un stage rafraîchissant dans son contenu comme dans sa mise en œuvre où les stagiaires ont pu faire jouer leur créativité tout en s'amusant et dont les seuls sujets apicoles abordés ont été la quantité de miel ou de propolis à mettre dans les savons, la proportion de cire dans les baumes ; l'apiculture étant pour une fois, reléguée au second rang, non sans déplaisir des participants.



en 2016... Stages de perfectionnement



CRÉATION ET GESTION DE SITE INTERNET

OBJECTIF : Créer, référencer et gérer son site internet pour promouvoir ses produits.

CONTENU : Créer son site web avec WordPress. Choisir son nom de domaine. Personnaliser son site. Référencer le site. En assurer la gestion.

DATE : 3 jours, les 22 et 29 janvier et le 12 février

COÛT : 100 €

ÉLEVAGE ET SÉLECTION PERFECTIONNEMENT

OBJECTIF : Maîtriser l'élevage de reines afin d'en assurer leur multiplication.

CONTENU :

Quelles sont les bonnes conditions d'élevage ? Notions sur la génétique de l'abeille. Le matériel adapté. Avoir la présence de mâles matures dans la variété souhaitée. Choix des géniteurs souches.

Au printemps, dates et coût à définir.



BONNES PRATIQUES SANITAIRES EN APICULTURE

OBJECTIF : Optimiser la gestion sanitaire du rucher.

CONTENU : Identification des différents types de dangers sanitaires, biologiques, physiques et chimiques. Conduite générale des élevages apicoles. Gestion de la santé des colonies d'abeilles. Médicaments. Nourrissement et abreuvement. Environnement et rucher.

Date et coût à définir.



en 2016... Stages de perfectionnement



FABRICATION DE TOURONS

OBJECTIF : Apprendre à élaborer des tourons de qualité pour la commercialisation.

CONTENU : Origine des tourons. Ingrédients de base. Les étapes de sa fabrication. La qualité des tourons. Mise en pratique avec un confiseur de différentes recettes.

DATE : 1 journée en automne, à définir.

COÛT : 20 €.

PRODUCTION DE GELÉE ROYALE

OBJECTIF : Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour développer et intégrer un atelier de production de gelée royale sur une exploitation apicole.

CONTENU : Elaboration et caractéristique de la gelée royale. Techniques de production et conditions de développement. Calendrier de travail. Choix du matériel et constitution du cheptel. Notions d'hygiène et de sécurité. La filière, le marché et les réseaux de commercialisation.

DATE : 3 jours, les 29, 30 et 31 mars

COÛT : 80 € avec VIVEA



FABRICATION DE SAVONS PERFECTIONNEMENT

OBJECTIF : Approfondir les techniques de saponification à froid et connaître la réglementation en matière de commercialisation de cosmétiques.

CONTENU : Atelier pratique de fabrication de savons et de produits dérivés. Cours théorique sur la réglementation.

DATE : 1 journée en automne, à définir.

COÛT : 20 €.



en 2016...
Stages de perfectionnement



APITHÉRAPIE

OBJECTIF : Connaître et pouvoir transmettre des informations précises sur les propriétés curatives des différents produits de la ruche.

CONTENU : Cours théorique sur les composants, les propriétés et l'utilisation des produits de la ruche. Exemples d'indications thérapeutiques.

Date et coût à définir.



DÉGUSTATION SENSORIELLE DES MIELS

OBJECTIF : Acquérir un outil de caractérisation et de valorisation du miel.

CONTENU : Définir l'analyse sensorielle ; Montrer son application au miel. Montrer son rôle dans la caractérisation et la valorisation du miel. Avec des exemples pratiques (dégustation).

DATE : 1 journée en automne, à définir.

COÛT : à définir.



Concernant les dates et les tarifs,
n'hésitez pas à contacter la Maison de l'apiculture.

*Cette liste n'est pas exhaustive et est susceptible d'être
modifiée en fonction des inscriptions aux différents stages.*





... en 2015
La vie du syndicat

Création d'une pépinière d'essaims départementale

Face à l'absence de solutions rapidement mises en œuvre pour inverser les pertes massives de colonies d'abeilles constatées depuis quelques années, l'USAR a décidé de créer une pépinière d'essaims pour soutenir ses adhérents.

Parmi ces adhérents, certains pratiquent déjà la multiplication des essaims afin de faire face à des pertes annuelles récurrentes, mais cette solution n'est pas encore partagée par tous. Cette pépinière a donc pour vocation première de former les apiculteurs à cette pratique.

L'achat de 50 essaims a été réalisé fin mai 2015. En juin, les cadres des ruchettes ont été transvasés dans des ruches neuves. Les colonies ont ensuite transhumé jusqu'au mois de septembre pour venir s'installer début octobre à la ferme pédagogique Saint Roch avec laquelle l'USAR a signé une convention.



Un planning des actions à mener et des journées de formation sur la pépinière pour l'année 2016 est en préparation. Tous les adhérents ayant dépassé le stade de l'initiation sont les bienvenus pour gérer la pépinière et assister aux formations proposées telles que la multiplication, la sélection, l'élevage de reines, l'utilisation du logiciel Apiclass...

Afin d'autofinancer cet atelier, un service de pollinisation sera proposé aux agriculteurs ainsi que la vente des essaims produits à des conditions préférentielles pour les adhérents.

L'UNAF a décidé de nous soutenir dans cette démarche en sollicitant une subvention de 5 000 euros auprès du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.



... en 2015 *La vie du syndicat*



Association de
Développement de
l'Apiculture professionnelle
en Languedoc-Roussillon

Adhésion à l'Adapro LR

Le Conseil d'Administration de l'USAR a décidé d'adhérer à l'Adapro afin de bénéficier de son appui technique en matière d'apiculture, utile aussi bien aux amateurs qu'aux professionnels. De nombreuses informations techniques ou réglementaires collectées auprès de l'Adapro ont ainsi été transmises tout au long de l'année, par voie électronique, aux adhérents.

Participation au séminaire annuel de l'Adapro :

Plus de 160 apiculteurs dont 4 membres de l'USAR, techniciens et chercheurs se sont retrouvés pour le séminaire 2015 à Saint-Martin de Londres. Les apiculteurs ont pu en apprendre sur plusieurs sujets, allant de l'élevage à l'exposition aux pesticides, en passant par les partitions isolées, le frelon asiatique, les balances et matériel roulant de transhumance... Un compte rendu sur les thèmes abordés lors de ces rencontres a été rédigé et transmis aux adhérents.

Signature d'une Convention avec la Chambre d'Agriculture

Une convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture va être mise en œuvre à partir de 2016.

La CA66 y prévoit de renforcer ses interventions en faveur du développement de l'apiculture dans le département des P.-O. avec les objectifs suivants :

- Sensibiliser et informer l'ensemble des agriculteurs sur les bonnes pratiques agricoles à mettre en œuvre pour préserver les abeilles et la qualité des milieux.
- Etablir et diffuser des références technico-économiques sur l'installation en apiculture pour permettre aux candidats à l'installation en apiculture de se positionner.
- Accompagner des projets de développement de la filière apicole (communication, projets collectifs, formation technique, concertation avec les autres acteurs...).



... en 2015
La vie du syndicat



Acquisition d'une apimobile

En 2014, lors d'une manifestation de sensibilisation aux surmortalités des abeilles, nous avons loué une apimobile aux apiculteurs de Provence.

Il s'agit d'une remorque vitrée permettant la manipulation d'une ruche peuplée d'abeilles en public et en toute sécurité.

Cet outil, quasiment unique en France, s'est révélé très attractif pour le public et surtout auprès des enfants. Nous avons donc décidé d'en faire fabriquer une que nous avons étreinée, lors des "Apidays 2015", à l'école primaire d'Ortaffa.

Elle nous a accompagnés également lors de la Fête du Miel, de la Journée des Nouveaux Catalans et pour des animations à la Ferme pédagogique Saint-Roch à Villemolaque.

La petite ruche qu'elle contient n'y reste que le temps de la prestation afin de ménager au maximum les abeilles.



En 2016, nous prévoyons de compléter cet outil de sensibilisation avec une exposition sur la sauvegarde des abeilles et sur le métier d'apiculteur.

Un système de location de l'apimobile pour les apiculteurs ou les associations sera prochainement mis en place afin de faire circuler cette remorque dans le département.

... en 2015
La vie du syndicat

Adhésion au Groupement Qualité Miels Languedoc-Roussillon



Cette association a été créée à l'origine pour améliorer et valoriser les miels régionaux.

Au départ, le GQM LR s'est donné pour mission d'identifier les miels à valoriser et à revendiquer des signes officiels de qualité pour ces derniers. Progressivement, se sont greffées d'autres missions de promotion et de valorisation des miels produits par les apiculteurs du Languedoc-Roussillon.

L'USAR a adhéré au Groupement Qualité Miel du Languedoc-Roussillon dans l'optique de poursuivre sa démarche d'obtenir une reconnaissance de la qualité et des spécificités du miel des Pyrénées-Orientales.

Il est à noter que suite au regroupement des Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, la nouvelle Région deviendra la première au rang national en matière de production de miel avec 2 500 tonnes en 2014.



Création d'un nouveau site internet pour l'USAR

Afin de mieux répondre aux attentes de ses adhérents, l'USAR s'est doté d'un site internet www.usar.fr plus ergonomique et facilement actualisable.

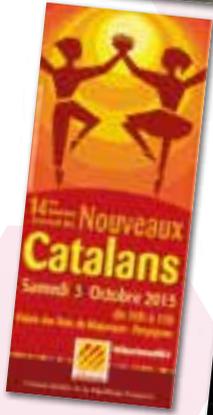
Il sera enrichi dans les mois qui viennent de différents sujets d'information en matière d'apiculture.



evenements *Promotion de l'apiculture*



- Fête de la Nature
- Fête du Miel · Saint-Michel de Llotès
- "Apidays" · Ortaffa et Ille-sur-Têt
- Nouveaux Catalans
- "La médecine quantique au service de la ruche" · Conférence



~ Concours Régional des miels, Aude ~



2 Médailles pour Claude Duffaud :
Médaille d'or Miel de Montagne
Coup de cœur Miel de tilleul

les ruches abeilles *Sentinelles de l'Environnement* des pyrénées-orientales

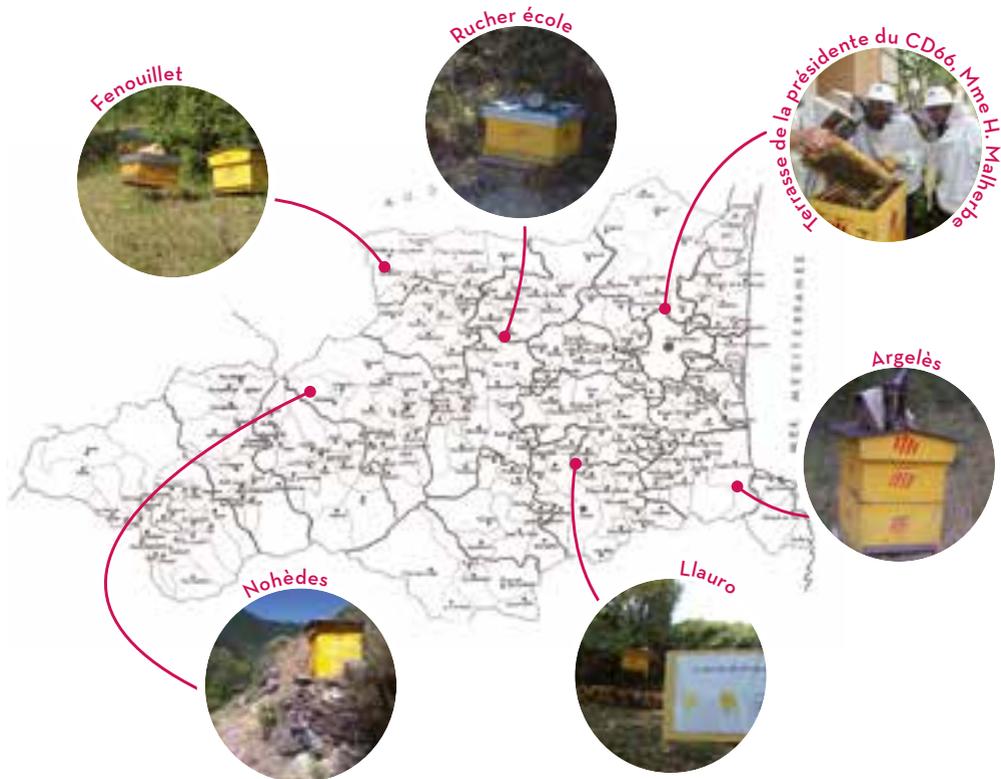


En France, depuis 1995, près de 30 % des colonies d'abeilles disparaissent chaque année.

De 1995 à 2005, la production nationale a chuté de 30 % et les importations ont triplé.

L'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) a lancé en 2005 l'action "**L'abeille, sentinelle de l'environnement**" pour alerter le grand public de cette situation inquiétante et tenter de protéger aussi bien l'abeille, que l'apiculture qui en dépend.

Le Conseil Départemental, avec le soutien de l'USAR, s'est engagé à soutenir l'UNAF en installant des ruches sur le département (Argelès, Fenouillet, LLauro, Nohèdes, Rucher école, terrasse du Conseil Départemental) et en faisant la promotion du rôle de l'abeille dans l'environnement.



Les aides

PUBLIC VISÉ : Apiculteur > 70 ruches affilié à l'AMEXA ou cotisant solidaire MSA ou en cours d'installation (PPP)

Installation, Formation, Développement apicole... L'USAR vous accompagne dans vos demandes d'aides !

VIVEA

Aide à la formation continue pour les exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiales, PPP, cotisants solidaires.

Démarche effectuée par l'organisme de formation.

RÉGIONAL

Aide à la protection des ruchers de haute montagne (Capcir, Nord des Angles).

Demande d'aide : Mai 2016

PAC MAEC

Aide au soutien ou à la conversion à l'Agriculture Biologique.

Demande d'aide : Mai 2016.

Aide Mesure Apicole : mettre l'apiculture au service de la biodiversité végétale.

Demande d'aide : Mai 2016.

FRANCE AGRIMER

Aide à la transhumance (matériel neuf et destiné uniquement à l'usage apicole).

Demande d'aide Décembre 2015.

Demande de paiement : Août 2016.

Aide au maintien et au développement du cheptel apicole (matériel neuf ou occasion).

Demande d'aide : Décembre 2015 ou Avril 2016.

Demande de paiement : Août 2016.

RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Aide à l'accompagnement pré et post installation.
Aide à l'acquisition et aménagement de foncier.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Aide à la création de stands de vente directe, à la réalisation de plaquettes promotionnelles, à la mise en place de panneaux directionnels.

CHANGEMENT DES DATES

DE DÉCLARATION DE DÉTENTION ET D'EMPLACEMENT DE RUCHES

Conformément à une évolution de la réglementation européenne (règlements 2015/1366 et 2015/1368), la prochaine période de déclaration de ruches, au titre de l'année 2016, se tiendra entre le 1^{er} septembre 2016 et le 31 décembre 2016. **Les déclarations 2015 sont closes depuis le 31 octobre 2015.**

Pour les apiculteurs qui ont besoin de joindre dans leur dossier de demande d'aide à France Agrimer un justificatif de leur nombre de ruches plus récent que leur déclaration 2015 (*par exemple s'ils n'avaient pas atteint les 70 ruches à la date de leur dernière déclaration*), ou pour tout autre apiculteur qui voudrait actualiser son nombre de ruches pour une autre raison (*en prévision de la demande de MAEC, pour son assurance,...*) le document CERFA (<https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/showFormulaireSignaletiqueConsulter.do?numCerfa=13995>) est à envoyer par recommandé avec AR à la DGAL à l'adresse suivante :

DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15.

FranceAgrimer conseille toutefois, pour le dossier de demande d'aide, de joindre une copie de la déclaration de rucher (le CERFA 13995*03) et du recommandé, sans attendre le récépissé de la DGAL.

Ce sont les copies du CERFA 13995 et du recommandé qui serviront de déclaration de ruches pour FAM. Il est possible de procéder entièrement par courrier électronique avec la procédure suivante : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/exploitation-agricole/obtenir-un-droit-une-autorisation/article/declarer-la-detention-et-l-294>



Infos pratiques

CHANGEMENT DE STATUT POUR LES COTISANTS SOLIDAIRES

Les cotisants solidaires désormais "chefs d'exploitation" sous conditions

Avec la loi d'avenir, le changement des conditions d'affiliation au régime de la MSA permet aux cotisants de solidarité d'obtenir le statut de "chef d'exploitation agricole". Le demandeur doit exploiter une surface déterminée par les départements ou avoir un revenu minimum ou encore consacrer un temps défini à ses activités agricoles pour prétendre à ce statut.

Des droits plus importants

"Le changement de statut s'accompagne d'une contribution financière plus importante et ouvre des droits en santé, famille, action sociale et retraite, avec notamment la possibilité d'acquies des trimestres de retraite.

Dans le cadre de la loi visée ci-dessus, l'importance minimale de l'exploitation ou de l'entreprise agricole requise pour que son dirigeant soit affilié au régime agricole au titre d'une activité agricole est désormais déterminée par l'Activité Minimale d'Assujettissement (AMA)."

Cette notion englobe les critères d'assujettissement existants (superficie mise en valeur et temps de travail) et en intègre un nouveau fondé sur le revenu professionnel, sachant que l'AMA est atteinte dès lors que l'un des critères cités ci-dessous est atteint."

1 La superficie mise en valeur doit être au moins égale à une Surface Minimale d'Assujettissement (SMA), compte tenu s'il y a lieu, des coefficients d'équivalence applicables aux productions agricoles spécialisées.

Ces coefficients d'équivalence sont fixés dans l'arrêté ministériel du 18/09/2015 qui fixe le seuil d'assujettissement à 200 ruches, à l'exception de la Corse où ce seuil est de 125 ruches.

2 Le temps de travail nécessaire à la conduite de l'activité doit être au moins égal à 1 200 heures de travail par an dans le cas où l'activité concernée ne peut être appréciée sur le critère de la SMA

3 Sont désormais assujettis en qualité de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, **les cotisants de solidarité qui n'ont pas fait valoir leurs droits à la retraite**, dont l'activité est au moins égale à 1/4 SMA et inférieure à une SMA ou au moins égale à 150 heures et inférieure à 1 200 h et dont les revenus professionnels annuels sont supérieurs ou égaux à 800 SMIC (soit l'assiette minimum de la cotisation AMEXA des non salariés agricoles à titre exclusif ou principal).

Devront donc être exclus du périmètre de ce dispositif, les cotisants de solidarité ayant fait valoir leur droit à la retraite, quelque soit le régime débiteur de l'avantage vieillesse.

Ceci signifie donc que les apiculteurs qui gèrent entre 50 et 199 ruches comprises et qui par ailleurs n'ont pas fait valoir leur droit à la retraite seront affiliés au régime agricole, si leur revenu professionnel 2015 est au moins égal à 7 688 €, soit 800 SMIC tel que fixé au 01/01/15.

Cette affiliation sera maintenue les années suivantes, en cas de diminution des revenus professionnels n'excédant pas 20 % de l'assiette précitée. Ainsi les intéressés demeureront assujettis au régime des non salariés agricoles dès lors que leurs revenus professionnels restent supérieurs à 640 SMIC, c'est à dire supérieurs à un montant de 6 150 €.

La réforme du forfait agricole

Repoussée à 2016, cette réforme a été discutée aux Assises de la fiscalité, il a été acté qu'elle respecterait les principes suivants, et ce conformément à la demande de la profession agricole :

- **Pression fiscale et sociale constante**

- Mise en place d'un régime "micro BA" qui consisterait pour les exploitations agricoles à déclarer le montant des recettes réellement perçues, le bénéfice étant déterminé par application d'un abattement représentatif des charges de 87 % sans distinction entre les productions
- Ce régime s'appliquerait aux exploitants dont les **recettes sont inférieures à 82 200 € HT** et ce seuil serait indexé chaque année dans les mêmes proportions que le barème de l'impôt sur le revenu, contrairement au régime du forfait plafonné à 76 300 euros depuis 1972
- À la différence des régimes micro-BIC et micro-BNC, **il n'exclurait pas l'assujettissement à la TVA**
- La **transparence des GAEC sur le seuil de recettes serait conservée**
- Et pour tenir compte de la volatilité des prix, un **système de moyenne triennale** optionnel serait institué.

Cette réforme du forfait agricole devrait être effective au 1^{er} janvier 2016 accompagnée d'une entrée progressive dans le nouveau régime. Il est possible que cette réforme soit encore repoussée d'un an.

Comparatif avec le forfait actuel

Jusqu'ici, L'apiculteur déclarait le nombre de ruches (en 2015, le bénéfice réglementaire pour une ruche pastorale dans les P.O était de 9,20 euros).

A partir de 2016, Il faudra déclarer un chiffre d'affaire réel et le calcul de l'impôt se fera sur un bénéfice estimé à 13 % du CA (donc avec 87% d'abattement sur le CA).

Le taux d'imposition de ce bénéfice, ensuite, dépend de la tranche d'imposition du déclarant.

Infos sanitaires

Le Cynips du châtaignier

Une micro guêpe appelée cynips du châtaignier détruit les châtaigniers. Originaire de Chine, l'insecte est en Europe depuis 2000 et a fait son apparition en France en 2005. Il est présent non seulement dans tous les départements producteurs mais aussi dans la quasi-totalité des zones à châtaigniers.



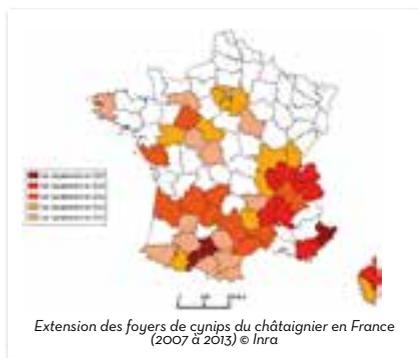
Les arbres attaqués par le cynips produisent moins de fruits et les effets de sa présence commencent à se faire sentir sur la filière castanéicole : en 2013, la perte de récolte en Ardèche a été évaluée à plus de 300 tonnes. Le problème est qu'il est impossible de détecter un arbre infesté avant le printemps. C'est là seulement que l'on peut observer la déformation des jeunes rameaux et les galls provoquées par les larves du cynips cachées dans les bourgeons.

La présence du ravageur est préoccupante pour d'autres raisons. **Le cynips a un impact direct sur l'apiculture et la production de miel en réduisant la production de fleurs.** Dans la Sarthe par exemple, le châtaignier représente 50 % du chiffre d'affaires des apiculteurs.

Une méthode efficace est la lutte biologique au moyen d'une autre micro guêpe chinoise, *Torymus sinensis*.

Prédateur naturel du cynips dans son aire d'origine, ce parasitoïde pond ses œufs au printemps sur les larves du ravageur à l'intérieur des galls nouvellement formées. Il se nourrit de la larve du cynips qu'il tue, réduisant ainsi le nombre d'adultes émergents. La méthode consiste à effectuer des lâchers de *Torymus sinensis* au printemps pour réduire le nombre de ravageurs l'année suivante. Il faut compter entre 8 et 10 ans pour arriver à un contrôle optimal du cynips par *Torymus sinensis*. Le temps, en fait, que *T. sinensis* soit en nombre suffisamment important pour se multiplier et se disperser naturellement.

Sources : INRA



Extension des foyers de cynips du châtaignier en France (2007 à 2013) © Inra

Des expériences de traitement sont faites pour traiter les vieux sujets par endothérapie à base d'huile essentielle de citronnelle de Java.

L'endothérapie fonctionne en relation avec le flux de sève surtout au niveau du xylème en période de grande respiration et de grande activité de la photosynthèse.

Depuis 2 ans, nous traitons les vieux sujets par endothérapie. Par exemple, sur 4 châtaigniers, pose de cathéters tous les 30 à 40 cm à la base du tronc et injection à basse pression : la première année, le résultat est satisfaisant puisque l'on observe une dis-

parition du parasite au bout de 4 à 6 semaines. La deuxième année une nouvelle génération de cynips colonisent les arbres mais beaucoup moins nombreuse. Avec un nouveau traitement à base d'huile essentielle de citronnelle la population disparaît rapidement en 3 semaines.

Je préconise donc ce type de traitement qui démontre son efficacité.

Phillipe Bouniol,
Responsable environnement des services techniques de la Mairie de Louveciennes (78)

Le Frelon asiatique dans le département

ALERTE !!

La situation est très préoccupante. Les retours de l'enquête faite par l'USAR auprès des apiculteurs adhérents, indiquent que le frelon a envahi les trois vallées Tech, Têt, Agly et leurs environs, d'Argelès à Amélie-les-Bains, de Thuir, Corneilla-la-Rivière à Vernet-les-Bains, d'Estag à Caudiès...

"SOS guêpes", désinsectiseur spécialisé, avait détruit 160 nids début novembre... 4 fois plus qu'en 2013. Nombre de nids continuent à nous être signalés.

CONSÉQUENCES...

Pour certains : perte de ruches, pas de récolte de miel, découragement pouvant conduire à l'arrêt de l'activité.

Les actions réalisées en 2015 ont reposé sur l'énergie des apiculteurs, en l'absence d'un plan de lutte structuré.

Piégeage, nombreuses heures passées devant les ruches pour capturer des frelons, nourrissage des ruches dès l'été, les abeilles ne sortant plus, déplacement des ruches, souvent sans succès.

Vous attendez tous un vrai plan de lutte et une mobilisation pour réduire la pression de cet insecte.



Ce plan passe par un piégeage des reines fondatrices au printemps (mars avril), par un repérage des nids et leur destruction à l'été et à l'automne. Une mobilisation citoyenne dans les communes touchées (piégeage, repérage des nids) la destruction des nids (professionnels équipés) financés par les communes/communauté de communes/département...

L'USAR a pris en charge en 2015 la destruction de nombre de nids.

La communauté de communes Conflent Canigou va s'impliquer en 2016, le Conseil Départemental également nous semble-t-il.

Il s'agit d'une nuisance majeure pour notre activité d'apiculteur, avec un impact sur la biodiversité, sur la pollinisation agricole, présentant un danger pour les populations.

hommage a Daniel Cabanes



Il faudra le dire aux abeilles...



**Quand un apiculteur disparaît, il faut le dire aux abeilles.
Daniel Cabanes, un grand apiculteur catalan, nous a laissés.**

Né en 1930, cet homme robuste et courageux, originaire de Céret, découvrit très jeune les abeilles avec son grand père.

Maraîcher, éleveur, il se lance dans l'apiculture en allant récupérer des essaims d'abeilles sauvages dans des grottes à la Balme près de Montbolo, tout en travaillant à l'usine de textile de Céret. A la fermeture de celle-ci, il développe une exploitation apicole qui, grâce à son talent et son courage, atteint jusqu'à un millier de ruches qu'il mène tout seul.

Précurseur de l'apiculture moderne dans le Vallespir, il délaisse la ruche traditionnelle catalane (Bucs) au profit de la ruche moderne Langstroth qui lui donne entière satisfaction.

Maitrisant le secret des abeilles, son objectif est de se satisfaire avec passion de les voir travailler et de remplir ainsi un nombre considérable de fûts de miel de la région qu'il vend à des négociants.

Toujours à la recherche de perfectionnements et d'informations, il se déplace, accompagné de son épouse, Josette, dans tous les congrès apicoles de l'Hexagone et va jusqu'à Paris et Bruxelles pour défendre la cause des abeilles.

Cheville ouvrière du Syndicat départemental, il en est administrateur durant des années et coréalise l'actuelle Maison de l'apiculture, à Ille-sur-Têt, avec ses copains apiculteurs soudés comme les doigts de la main.

Il innove également dans la facilitation des moyens mécaniques de transhumance (déplacement saisonnier des ruches). Il adapte motoculteur, treuil, chenillette et grue derniers modèles.

Dernier témoin d'une époque où l'apiculture ne connaissait pas tous les problèmes actuels, varroa, frelon asiatique, hécatombes toujours très facilement qualifiées de multifactorielles, il a, jusqu'à ses derniers instants, œuvré pour faire vivre ses abeilles qui, chaque printemps, le rejoignaient d'entamer une nouvelle saison apicole.

L'apiculture catalane a perdu une de ses plus grandes figures. Son petit fils, Christophe a depuis repris le relais.

Daniel, tu resteras un exemple de courage, de ténacité et de réussite pour tous ceux qui prendront ce chemin. Il faut le dire aux abeilles...





Thomas
apiculture
Depuis 1905

*Le savoir-faire
apicole
à votre service*

Un grand magasin de proximité dédié exclusivement à l'apiculture.

400m² de surface de vente accueil et conseils personnalisés du lundi au samedi.

Cire gaufrée Thomas: vente, échange, gaufrage à façon.

Une large gamme de produits en stock et de nombreuses nouveautés.

Une large gamme de nourrissage conditionnés ou en vrac.

**FABRICANT
FRANÇAIS**



Tout type de vêtements



Ruches et accessoires



Matériel de Mielterie adapté



THOMAS APICULTURE
6 Bis rue Gustave Eiffel
ZA Saint Michel
34 770 GIGEAN
04 99 04 03 40

À seulement
30 min du centre
de Montpellier
A9 Sortie N° 33/Sète

info.gigean@thomas-apiculture.com

www.thomas-apiculture.com

001 7898888 - 0033 04 99 04 03 40 - 0033 04 99 04 03 40 - 0033 04 99 04 03 40 - 0033 04 99 04 03 40 - 0033 04 99 04 03 40

Nos Partenaires



ICKO

ICKOWICZ - Depuis 1947

LE PARTENAIRE DE L'APICULTEUR



EXCLUSIVITÉ



NOUVEL ATELIER
sous agrément sanitaire



EXCLUSIVITÉ

www.icko-apiculture.com

■ 4 000 références ■ 10 000 m² de stock ■ Prix compétitifs



ICKOWICZ SAS - 413 rue Alphonse Daudet - CS 80070 - 82502 BOLLÈNE Cedex 02
Tél. 04 90 40 49 71 - Fax 04 90 30 46 77 - contact@icko-apiculture.com



Passez au **VERT**
pour vos **étiquettes**

confiez-nous votre projet !



Z.I Les Loges - 49480 St Sylvain d'Anjou
tél. (33) 02 41 36 19 71
contact@novastick.fr



M. et Mme
BILLES Marcel

A.P.I.C.O.P

TOUT POUR L'APICULTURE DE A à Z

Adresse pour les P.O.:

Route nationale · Rond point restaurant l'Aramon gourmand · 66370 PÉZILLA DE LA RIVIÈRE

Tel. 04 68 92 02 11 · Fax. 04 68 73 41 89

Horaires d'ouverture : Mardi et Jeudi 15 · 19h (été) ou 15h · 18h (hiver) · Samedi 9h · 12h

Cerise et Groupama, toujours là pour vous



22 agences à
votre disposition
dans le département
des
Pyrénées-Orientales

www.groupama.fr



Toujours là pour moi.



L'USAR c'est 200 apiculteurs adhérents, 40 apiculteurs professionnels et 8 500 ruches en pays Catalan.

De la mer à la montagne, une apiculture de tradition en constante évolution.

- 1922 : Naissance de la Société d'apiculture des Pyrénées-Orientales.
- 1945 : La Société d'apiculture devient le Syndicat d'Apiculture des Pyrénées-Orientales (SAPO) ; adhère à la Fédération Apicole du Languedoc Roussillon (FALR) et à l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF).
- 1955 : Création du Rucher Catalan, un nouveau syndicat apicole.
- 1958 : Le SAPO et le Rucher Catalan fusionne pour fonder l'Union Syndicale Apicole du Roussillon : l'USAR.
- 1972 : Mise en place du Rucher Ecole par André LAFFITTE et son Conseil d'Administration. Organisation d'évènements autour du miel et des abeilles.
- 1989 : Construction de la Maison de l'apiculture avec les adhérents, Ille-sur-Têt.
- 2001 : Création du poste salarié d'animateur technicien apicole.
- 2005 : Abeille sentinelle de l'environnement, engagement du Conseil Général 66.
- 2011 : L'USAR accentue sa mission d'appui technique et de formation auprès des apiculteurs (intervention de Gilles FERT, Patrick VIENNE).
- 2012 : Réflexion autour d'une marque collective pour le miel des Pyrénées catalanes. La formation continue ...
- 2013 : Création d'un nouveau logo pour le syndicat, réflexion approfondie sur la création d'un centre d'élevage pour la sélection.
- 2014 : Baptême de la Maison de l'apiculture André Laffitte.
- 2015 : Création d'une pépinière d'essaims départementale, acquisition d'une apimobile.



Union Syndicale Apicole du Roussillon
Maison de l'apiculture
Avenue Aristée · 66130 Ille-sur-Têt
04 68 84 07 85 · usar@orange.fr
www.usar.fr

Du lundi au mercredi de 9h à 12h30 et 13h à 17h
Le jeudi de 9h à 12h30

